

COMMUNE DE RANTIGNY
-
DECLARATION DE PROJET « RECONVERSION DE LA FRICHE CATERPILLAR »
ET MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME
-
BORDEREAU DES PIECES
-

Déclaration de projet :

- Intérêt général du projet

Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme :

- Rapport de présentation (complément à la pièce n°2 du PLU)
- Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) (pièce n°3 du PLU)
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) (pièce n°4 du PLU)
- Règlement écrit (pièce n°5a du PLU)
- Règlement graphique - Territoire communal (pièce n°5b du PLU)
- Règlement graphique - Emplacements réservés (pièce n°5c du PLU)